

ANNEXE 13- LETTRES DE RESILIATION DES CONTRATS D'EPANDAGE INDUSTRIELS

En provenance de :

~~CAMY LUTTI
262 Avenue de la République
59990 BONDOUS~~

SRPZ V3 - PFC 30A - 201764/2102 - 03/20



Numéro de l'AR :

**RECOMMANDÉ :
AVIS DE RÉCEPTION**
AR 1A 185 990 1514 5



Plan épandage

Renvoyer à

CREPIN Antoine

18 rue de Wambechies

59237 VERLINGHEM

Présenté / A : 23/10/2020

Distribué le : 23/10/2020

Je soussigné(e) déclare être

- Le destinataire
- Le mandataire

Signature
(Prénoms, Nom)
Mandataire

- CNI / permis de conduire
- Autre :

Facteur*

* Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.

TMS121 / 262



CREPIN Antoine
18 Rue de Wambrechies
59237 VERLINGHEM
0631221369
SIRET : 52151115400010

LAMY LUTTI
262 Avenue albert calmette
59910 BONDUES

Objet rétractation du plan d'épandage

Madame,Monsieur,

En 2010 mon exploitation agricole à souscrit au plan d'épandage des effluents de la station d'épuration de votre entreprise .

Je soussigné monsieur Antoine crépin représentant de l'exploitation agricole du même nom, situé à l'adresse 18 rue de Wambrechies 59 237 VERLINGHEM vous informe par cette présente lettre mon souhait de retirer l'intégralité des parcelles de mon exploitation agricole de votre plan d'épandage.

D'une part mon exploitation n'a jamais reçu aucun effluent de la part de votre entreprise et d'autre part le plan d'épandage de ces parcelles est intégralement mobilisé pour les effluents de mon exploitation.

Je vous Demande de bien vouloir prendre en considération ma demande.

Je vous prie Madame Monsieur d'accepter mes sincères salutations.

Antoine CREPIN



En copie : Le SATEGE

Duquesne Etienne
420 chemin de la petite hollandaise
59890 Néulémont
06 61 72 89 42

Cuma
Croix au bois
FRELINGHIEN

Je soussigné M^r Duquesne Etienne
résilier mon contrat d'épandage avec
l'usine GREENYARD FROZEN CONINES.

Je mets à disposition ces parcelles pour
épandage auprès de la S.A.S de la Croix
au bois.

le 1^{er}/02/2021



EARL des 3 Platanes
1502 rue de Messines
59 236 FRELINGHIEN

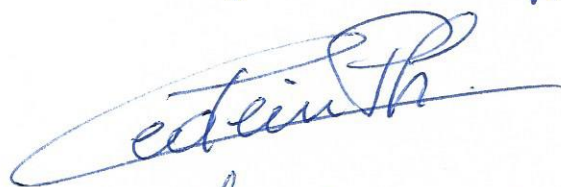
Le 18 /02/2021

Madame, Monsieur,

L'EARL des trois Platanes résilie son contrat d'épandage avec Lutti des 32,41 Ha de la commune de Frelinghien et les met à disposition de la métha de la Croix au bois de Frelinghien, dès sa mise en fonction -

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le gérant, Philippe LEDEN



La gérante, Sophie LEDEN



CREPIN Antoine
18 Rue de Wambrechies
59237 VERLINGHEM
0631221369
SIRET : 52151115400010

LAMY LUTTI
262 Avenue albert calmette
59910 BONDUES

Objet rétractation du plan d'épandage

Madame,Monsieur,

En 2010 mon exploitation agricole à souscrit au plan d'épandage des effluents de la station d'épuration de votre entreprise .

Je soussigné monsieur Antoine crépin représentant de l'exploitation agricole du même nom, situé à l'adresse 18 rue de Wambrechies 59 237 VERLINGHEM vous informe par cette présente lettre mon souhait de retirer l'intégralité des parcelles de mon exploitation agricole de votre plan d'épandage.

D'une part mon exploitation n'a jamais reçu aucun effluent de la part de votre entreprise et d'autre part le plan d'épandage de ces parcelles est intégralement mobilisé pour les effluents de mon exploitation.

Je vous Demande de bien vouloir prendre en considération ma demande.

Je vous prie Madame Monsieur d'accepter mes sincères salutations.

Antoine CREPIN



En copie : Le SATEGE

ANNEXE 14-CONTRATS D'ÉPANDAGE

LES CONTRATS DES 43 PRETEURS CONCERNANT L'ACCORD DES MISES A DISPOSITION DE TERRES D'ÉPANDAGE ONT ÉTÉ REMIS A L'ADMINISTRATION EN PLI SÉPARÉ.

ANNEXE 15- ANALYSES DE BOUES DE STEP

Résultats d'analyse

N° de client:	301870	Nom de la partie:	chaux de décantation
N° labo SPB:	CS001856	Lieu de prélèv.:	-
N° échantillon:	16247423	Client présent lors du	-
Date	26/05/2017	prélèvement:	
d'échantillonnage:		Adresse de prélèv.:	DEDOURS PHILIPPE,
Date de réception:	30/05/2017		FERME DE VALMONCHY,
Date du rapport:	10/07/2017		59249 AUBERS

Paramètre	Résultat	Unité	Date	N° méthode SPB
Matière sèche (MS)	309	kg/1000 kg	30/05/2017	215 B
Matière organique (perte au feu)	78.0	kg/1000 kg	30/05/2017	215 B
Azote total (N)	4.9	kg/1000 kg	30/05/2017	217 B + 218 B
Azote minéral (Namm + Nnitr)	0.24	kg/1000 kg	30/05/2017	218 B
Phosphore (P ₂ O ₅)	4.4	kg/1000 kg	30/05/2017	329 B
Potasse (K ₂ O)	<0.300	kg/1000 kg	30/05/2017	329
Magnésium (MgO)	1.51	kg/1000 kg	30/05/2017	329
Calcium (CaO)	101	kg/1000 kg	30/05/2017	329
Sodium (Na ₂ O)	0.51	kg/1000 kg	30/05/2017	329
Arsenic (As)	<10.0	mg/kg MS	30/05/2017	455
Cadmium (Cd)	<0.50	mg/kg MS	30/05/2017	455
Chrome (Cr)	11.5	mg/kg MS	30/05/2017	455
Cuivre (Cu)	18.7	mg/kg MS	30/05/2017	455
Mercure (Hg)	<0.100	mg/kg MS	30/05/2017	214
Nickel (Ni)	5.9	mg/kg MS	30/05/2017	455
Plomb (Pb)	<20.0	mg/kg MS	30/05/2017	455
Zinc (Zn)	59	mg/kg MS	30/05/2017	455
Benzo(a)anthracène	<0.10	mg/kg MS		ONDERAANN.
Benzo(a)pyrène	<0.20	mg/kg MS		ONDERAANN.
Benzo(b)fluoranthène	<0.50	mg/kg MS		ONDERAANN.
Benzo(ghi)perylène	<0.20	mg/kg MS		ONDERAANN.
Benzo(k)fluorantène	<0.50	mg/kg MS		ONDERAANN.